

DELIBERATION N° DEL081-13

*Certifiée exécutoire par le Maire
Publiée le*

L'an deux mille treize, le 8 juillet à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par le Maire le 2 juillet 2013, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Pierre VERRI, Maire de la commune.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et en assure la présidence.

Présents :

Mmes I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, M. BREUILLÉ, C. EGEA, C. POLENTINI, C. TISON et
MM. R. BAH, J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J-C. GUERRE-GENTON, B. LEBRUN,
A. LEFORT, G. MORIN, L. MOTTE, J. PAVAN, A. PERCONTE, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

Mme Joëlle BEAUGEON (Pouvoir à C. EGEA en date du 08/07/2013)
Mme Simone BRANON-MAILLET (Pouvoir à H. EL GARES en date du 01/07/13)
Mme Christine PICCA (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS en date du 01/07/13)
M. Michel ISSINDOU (Pouvoir à P. VERRI en date du 01/07/13)
M. Yves PERRIER (Pouvoir à G. MORIN en date du 24/06/13)

Absents excusés :

Mmes Nadège AMBREGNI, Hélène MIOLLAN, Marie-Françoise PELLEGRIN, Geneviève PROSCHE-LEMAIRE
et M. Jérôme DESMOULINS.

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : signature du marché relatif à l'aménagement de
la voirie de l'écoquartier « Petit Jean ».**

Rapporteur : Ange PERCONTE

M. le Maire expose au conseil municipal :

Afin de réaliser les travaux d'infrastructures pour l'aménagement de l'écoquartier du Petit Jean à Gières, une procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics a été lancée.

Cette consultation a été décomposée en trois lots distincts :

- lot n°1 : Voirie
- lot n°2 : Maçonnerie – Clôture
- lot n°3 : Eclairage – réseaux secs associés

Le 28 mai 2013, un avis d'appel public a été publié dans le journal L'Essor du BTP, ainsi que sur le profil acheteur de la mairie (plateforme de dématérialisation des marchés publics).

La date limite de remise des offres était fixée au 24 juin 2013 à 12h00.

Huit entreprises ont déposé une offre (7 sous format papier et 1 par voie dématérialisée) comme suit :

lot 01 : voirie

- EIFFAGE TP (38400 St Martin d'Hères)
- SACER (38320 Eybens)
- MOULIN TP (38190 Villard Bonnot)
- SA ROUTIERE CHAMBARD (38160 St Marcellin)

lot 02 : maçonnerie – Clôtures

- EIFFAGE TP (38400 St Martin d'Hères)

lot 03 : éclairage – réseaux secs associés

- GTP – Grésivaudan Travaux publics (38400 St Martin d'Hères)
- EEE Alpes Dauphiné (38120 St Egrève)
- SERPOLLET (38350 Pontcharra)
- NETWORK SERVICES (38400 St Martin d'Hères)

L'analyse des offres a été effectuée par le maître d'œuvre chargé de l'opération, MTM INFRA (38330 St Ismier).

Après analyse de toutes les offres réalisées au vu des critères de jugement des offres indiqués dans le règlement de la consultation, l'offre économiquement la plus avantageuse est :

Pour le lot 01 :

Entreprise ROUTIERE CHAMBARD (38160 St Marcellin) pour un montant de 823 073,50 € HT

Pour le lot 02 :

Entreprise EIFFAGE TP (38400 St Martin d'Hères) pour un montant de 46 471,30 € HT

Pour le lot 03 :

Entreprise GTP – Grésivaudan Travaux publics (38400 St Martin d'Hères) pour un montant de 138 560,50 € HT

M. le Maire propose au conseil municipal :

- de l'autoriser à signer les marchés correspondants aux lots 01, 02 et 03 et de procéder à leur mise au point en vue de leur notification
- de dire que les crédits sont inscrits au chapitre 23 du budget 2013

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 8 juillet 2013.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI